

**Table ronde n°1 :**

**Mobiliser pour l’emploi et la formation professionnelle**

Délégation FO :

* Stéphane LARDY, secrétaire confédéral
* Michel BEAUGAS, secrétaire général UD du Calvados
* Sylvia VEITL, assistante confédérale (emploi)
* Nicolas FAINTRENIE, assistant confédéral (formation)

Présidence :

* Michel SAPIN, ministre travail, de l’emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Facilitatrice :

* Catherine BARBAROUX

La première demi-journée a été consacrée aux questions d’emploi et la seconde à la formation professionnelle. Sur l’emploi, lors de son intervention liminaire, la délégation Force Ouvrière a rappelé que ce n’était pas un après-midi qui allait régler le chômage de masse dans notre pays et a rappelé la situation des 5 millions de personnes inscrites à Pôle emploi, la baisse historique du pouvoir et d’achat et de la consommation des ménages. A cet effet, FO a réaffirmé que l’absence de changements au niveau national et européen en matière de politiques économiques, les politiques d’austérité menées en Europe, ne permettraient pas de sortir de la crise mais au contraire enfonceraient encore plus les pays de la zone euro dans la récession. Force Ouvrière a, par ailleurs, vivement regretté que le président de la République n’ait pas évoqué une seule fois dans son discours la question du pouvoir d’achat et des salaires. Face notamment à la situation dramatique des demandeurs d’emploi seniors, FO a revendiqué le rétablissement de l’allocation équivalent retraite (AER) qui permet à des chômeurs qui ont toutes leurs annuités pour partir à taux plein mais n’ont pas l’âge légal et arrivent en fin de droits à l’assurance chômage, de bénéficier d’un revenu de remplacement leur permettant de vivre dans la dignité. De même, Force Ouvrière a revendiqué qu’une fraction du CICE soit affectée à un plan national pour l’emploi (environ 1,5 milliards d’euros) plutôt que de n’être utilisé qu’à l’amélioration des marges des entreprises ou le versement de dividendes. Nous avons indiqué que FO prendrait une initiative afin d’interpeller les parlementaires sur cette question qui s’inscrit plus globalement dans notre demande de conditionnement des aides publiques à des engagements en matière d’emploi et de salaires.

Sur les contrats aidés, les contrats de génération et les emplois d’avenir, Force Ouvrière a souligné que cette politique sociale, utile pour ceux qui en bénéficiaient, ne pouvait masquer l’absence d’une politique macro-économique de croissance ambitieuse. Sur les emplois d’avenir, nous avons fait part de nos inquiétudes sur la politique du « chiffre » mise en place par les Préfets de région pour atteindre les 100 000 emplois d’avenir d’ici la fin de l’année. C’est pourquoi, nous avons demandé une réunion en septembre, acceptée par le ministre, afin de faire le point sur les conditions de la montée en charge de ces différents contrats aidés.

Est ensuite venu le débat sur les emplois vacants et le fameux plan d’urgence déjà annoncé par le président de la République dans l’émission Capital (100 000 formations pour les chômeurs). Force Ouvrière a fustigé un « plan com’ » qui rappelait les multiples plans du quinquennat précédent qui n’avaient eu aucun effet sur la situation des demandeurs d’emploi. Nous avons indiqué que la question des emplois vacants était un faux débat dans la mesure où la situation économique ne permettait pas à beaucoup d’entreprises, notamment les plus petites, d’avoir une visibilité sur leur marché. En outre, plutôt que de parler de « manque de qualification », il convenait de parler de manque d’attractivité des métiers (salaire, conditions de travail, parcours professionnel). Nous avons également indiqué qu’il était possible de cibler sur des dispositifs existants des formations qualifiantes sur les demandeurs d’emploi de longue durée, plutôt que de recréer « une usine à gaz » qui ne marcherait pas (la Préparation Opérationnelle à l’Emploi est un outil intéressant car il y a une offre d’emploi déposée à Pôle emploi qui nécessite une formation préalable). Le Premier ministre dans son discours de clôture, a indiqué que 30 000 demandeurs d’emploi de longue durée se verraient proposer des formations qualifiantes d’ici la fin de l’année. Des réunions se tiendront en juillet afin de déterminer les secteurs ciblés et les formations qualifiantes choisis en liaison avec Pôle emploi et les régions. A cet égard, FO a demandé une réunion d’urgence sur la situation de l’AFPA (suivie par la CGT et la CFDT), alors que sa survie est loin d’être assurée. Le ministre nous a assuré qu’une réunion nationale serait assurée dans les meilleurs délais.

La deuxième demi-journée a porté sur une nouvelle réforme de la formation professionnelle. Force Ouvrière a regretté d’emblée le discours caricatural du président de la République dénonçant, encore une fois et comme son prédécesseur, les « 30 milliards » gérés par les partenaires sociaux. Force ouvrière a tenu à rappeler que le système de formation professionnelle créé par l’accord de 1970 et la loi de 1971 avait permis d’assurer la promotion sociale des travailleurs et leur qualification. De même, nous avons rappelé que la formation professionnelle ne permettrait pas de faire baisser, à elle toute seule, le chômage. Ainsi, concernant une nouvelle réforme, la délégation FO, a indiqué qu’il n’était pas question de « tout casser » mais plutôt d’améliorer l’existant. Elle a rappelé qu’il y avait encore trop d’inégalités entre les salariés et qu’elle inscrivait ses revendications dans le cadre des accords de 2003 et 2009 qui visent notamment à faire progresser les salariés d’au moins un niveau de qualification au cours de leur carrière professionnelle. Pour autant, Force ouvrière a déclaré que la conférence sociale n’était pas un lieu de négociation et qu’elle attendait le document d’orientation, d’ici juillet, pour se prononcer. Enfin, FO s’est inquiétée de la situation des lycées professionnels alors que les projets de loi sur la refondation de l’école et sur la décentralisation, risquent de fragiliser un enseignement dont la qualité est reconnue par tous. Elle a donc interpellé le ministre afin de connaître les initiatives que prendrait le gouvernement afin de pérenniser et renforcer l’enseignement professionnel.